

Un bon emballage est la clé d'un déménagement sans dommages et rien ne remplace le savoir-faire d'un professionnel notamment sur l'emballage des objets fragiles (*vaisselle, tableaux, etc.*)

Le matériel

Si vous emballez vous même votre mobilier vous devez vous munir de :

- cartons,
- papier bulle, mousse ou granules de mousse,
- papier et carton ondulés pour entourer les articles fragiles,
- ruban adhésif : du large et résistant pour fermer les cartons et protéger le gros mobilier et du fin pour fixer le papier ou la mousse,
- marqueur et étiquettes pour identifier le contenu des cartons,
- des gommettes pour coder vos cartons,
- ciseaux,
- housses pour les couettes, oreillers, couvertures.

L'entreprise de déménagement vous fournira gratuitement le matériel nécessaire à l'emballage en fonction de votre volume de mobilier (*cartons - bulle - adhésif*). Toute demande de matériel supplémentaire pourra faire l'objet d'une facturation.

Quelques règles à respecter pour faciliter votre déménagement et surtout votre emménagement

- Emballez vos affaires pièce par pièce. C'est le meilleur moyen pour ne pas mélanger des articles de différentes pièces dans un même carton. La dernière pièce à emballer devrait habituellement être la cuisine. Beaucoup d'articles ici sont employés quotidiennement jusqu'au dernier jour.

- Marquez chaque carton avec le nom de la pièce de destination et une courte description du contenu en évitant de marquer au-dessus d'une couture, sur la fermeture ou sur l'adhésif.

- Pour les cartons d'objets fragiles n'oubliez pas d'identifier le dessus et de noter de façon visible sur le carton que c'est fragile.

- Si votre future habitation comprend beaucoup de pièces vous pouvez utiliser des gommettes pour identifier les cartons de chaque pièce et mettre une feuille de couleur sur la porte de chaque pièce pour que le déménageur décharge directement les cartons dans les bonnes pièces.

- Remplissez vos cartons de façon compacte pour renforcer sa résistance extérieure et éviter que le contenu bouge pendant le transport.
- Lorsque vous démontez des meubles, n'oubliez pas de numéroter les différentes parties pour faciliter le remontage et de scotcher les chevilles, vis, rondelles.
- Dans un carton, mettez toujours le plus lourd au fond mais évitez de composer un carton uniquement avec des choses lourdes comme des livres.
- Avant de transporter réfrigérateurs ou congélateurs, videz-les de toute nourriture, dégivrez-les, nettoyez-les et séchez-les pour éviter moisissure et rouille. Fixez les étagères, le fil de branchement et la porte par adhésif. De même pour une machine à laver n'oubliez pas de fixer le tambour et d'attacher tous les fils avec du ruban adhésif.
- Si vous faites transporter des machines-outils contenant de l'essence ou de l'huile, vidangez-les au préalable.

Attention : Les entreprises de déménagement n'assument pas la prise en charge :

- des personnes,
- des animaux,
- des matières dangereuses, explosives ou inflammables,
- des bijoux, monnaies, métaux précieux ou valeurs, dont le transport répond à des réglementations ou des responsabilités spécifiques,
- des denrées périssables,

Les plantes vertes peuvent être transportées par l'entreprise mais aux risques du client. Toute exception à cette règle doit être l'objet d'un accord écrit entre le client et l'entreprise avant le début de l'opération de déménagement.